

Santé Inciter les investisseurs à acheter des logements pour seniors

L'association Médétic dépose une demande d'agrément Qualité afin de produire des services à la personne dans des habitats adaptés aux seniors.

Basée à Muntzenheim, l'association Médétic a été créée en 2004 par le Dr Claude Deroussent, médecin et gériatre, pour faire la promotion de la télémédecine et des nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées à la santé. Le but étant de permettre à des personnes âgées ou handicapées, encore autonomes, de continuer à vivre à leur domicile (lire *L'Alsace* du 6 septembre 2008) grâce à des appareils informatiques d'utilisation simple (une télécommande de téléviseur, par exemple) et des services humains.

On peut soit équiper des logements existants, soit intégrer ce concept dans la construction de logements neufs. Tels les petites résidences baptisées Maisons vil-âge conçues par l'association, îlots de petits appartements (F2 ou F3), dotées d'espaces communs, d'un concierge et d'une



Dans ses nouveaux locaux à Colmar, rue du Nord, l'équipe de Médétic pense proposer dès la fin de l'année ses services de domotique et de télémédecine par abonnement mensuel, pour mieux surveiller les pathologies de personnes âgées ou malades. Photo Anne Vouaux

maîtresse de maison pour assurer diverses animations et déplacements.

Services déductibles

En plus des permis de construire déposés dans le Bas-Rhin et dans les Vosges, celui de Baltzenheim a été accepté : les 24 logements

prévus sont désormais en vente (sur plan).

Outre les services domotiques et de télémédecine, Médétic veut également pouvoir proposer des services à la personne dans ses futures résidences. Ce pour quoi elle a déposé une demande d'agrément Qualité mardi auprès

de la direction départementale du Travail.

Double avantage, selon Michel Buckel, directeur de Médétic : d'une part, les résidents pourront réduire leurs charges puisqu'une partie des charges de personnel rentrera dans le dispositif d'aide à

la personne ; d'autre part, les résidences agréées de la sorte permettront aux investisseurs potentiels de pouvoir bénéficier d'avantages fiscaux.

■ SE RENSEIGNER Médétic a désormais un bureau : 18 rue du Nord à Colmar. Site : medetic.com. L'association sera présente à la Foire aux Vins.